

Critères de sélection

1. LA STRUCTURE CANDIDATE doit répondre aux indicateurs suivants :

<i>Des orientations définies, lisibles et cohérentes</i>
Définition de la vision, missions et valeurs
Cohérence entre activités vs vision, missions, valeurs

<i>Une gouvernance stable et désintéressée</i>
Absence de conflit d'intérêts
Organisme géré à titre bénévole et ne procédant à aucune distribution de bénéfices
Organes de décision actifs au niveau de l'Assemblée Générale, Conseil d'Administration et Bureau
Des documents réglementaires (ex : rapports d'activité) disponibles et conformes aux missions de la structure

<i>Une gestion comptable efficace</i>
Gestion dans les normes françaises et si possible analytique
Nomination d'un Commissaire Aux Comptes le cas échéant
Activités non-lucratives prédominantes. Les éventuelles activités lucratives sont encadrées

<i>Une santé financière</i>
Equilibre financier sur 2 exercices au moins (si possible)
Un business plan réaliste, aligné avec le développement stratégique
Un plan de développement construit
Une stratégie de recherche de financement établie
Une politique partenariale publique et privée

<i>Une structure au service de l'action</i>
Dépenses de fonctionnement maîtrisées inférieures à 25% du budget total de la structure

2. LE PROJET PRESENTE doit répondre également aux indicateurs ci-dessous :

<i>Une valeur ajoutée réelle</i>
Répond concrètement à un besoin chez des bénéficiaires
Critères de mesure d'impact définis en fonction du périmètre du projet (moyens, résultat, impact)
Ambition ou projet de développement national

<i>L'innovation au cœur de l'action</i>
Projet alliant « utilité », « efficacité » et « originalité ». Nombreuses sont les structures qui interviennent dans le domaine de l'entrepreneuriat
<i>Une synergie identifiée</i>
Complémentarité et capacité à créer des passerelles avec les projets déjà soutenus par la Fondation Entreprendre

<i>Une capacité à atteindre ses objectifs</i>
Adéquation entre les moyens techniques et humains avec les objectifs
Clarté, cohérence et lisibilité du projet présenté
Budget prévisionnel solide et réaliste

<i>Communication</i>
Une valorisation du partenariat avec la Fondation Entreprendre

PIECES ADMINISTRATIVES A JOINDRE AU DOSSIER :

- Parution au Journal Officiel, agrément officiel ou récépissé de dépôts des statuts
- Statuts de l'organisme
- Liste des membres du Conseil d'Administration indiquant les fonctions
- Rapport d'activité de la dernière année
- Compte de résultat et bilan des exercices clos N-1 et N-2
- Budget prévisionnel de la structure de l'année en cours
- Budget prévisionnel du projet présenté